

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :
--

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Référence unique du mandat :
--

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR98ZZZ532813

FR98ZZZ532813

DESIGNATION DU CREANCIER
Régie ENVIRONNEMENT LE LUC Communauté de Communes Route de Toulon Quartier Précoumin 83340 LE LUC

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER									
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>							<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u>		
[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] []	[] [] [] []	[] []	([] [] [])

Type de paiement : ☒ Paiement récurrent/répétitif
☐ Paiement ponctuel

--

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la régie ENVIRONNEMENT LE LUC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Régie ENVIRONNEMENT LE LUC.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.